



MÉDIATION

Cours en cinq modules

Programme 2011

SOUS L'ÉCLAIRAGE DE LA COMMUNICATION CONSCIENTE
SELON L'APPROCHE DE MARSHALL B. ROSENBERG EN COMMUNICATION NON VIOLENTE

ANIMÉ PAR

MARCELLE BÉLANGER
et
ROBERT BOUCHARD

FORMATEURS CERTIFIÉS DU CNVC



WWW.CNVC.ORG

La médiation

Sous l'éclairage de la communication consciente

Selon l'approche de Marshall Rosenberg en communication non violente (CNV)

CONTEXTE

La médiation s'impose dans pratiquement tous les domaines de la vie sociale (famille, loisirs, travail, gestion, etc.). L'approche que nous proposons constitue bien plus qu'une simple technique. Elle permet à chaque personne d'être entendue et d'écouter l'autre véritablement. Ses potentialités permettent à la fois d'apporter des réponses durables, parce que concertées, et aussi de proposer aux personnes une prise de responsabilité de leurs différends.

CLIENTELE

Ce cursus est ouvert au public et aux professionnels. Un préalable de quatre jours de formation en communication consciente ou non violente (CNV) est nécessaire. Les participants doivent s'inscrire à l'ensemble des modules.

FORMAT

Ce cursus propose un cycle de 5 modules de 3 jours.

APPROCHE

L'approche utilisée privilégie une pédagogie centrée sur l'action : démonstrations, simulations, mises en situation, jeux de rôle, travaux de groupe... Le déroulement de la formation modélise celui d'une médiation. Les participants s'impliquent dans des situations visant l'acquisition de techniques indispensables pour développer des attitudes et comportements qui témoignent d'un esprit de médiation. Ils mettent en pratique au cours de la formation divers aspects des interactions en communication consciente issus du modèle de Marshall Rosenberg en communication non violente.

LA COMMUNICATION CONSCIENTE

La démarche de communication consciente ou non violente (CNV) est l'aboutissement des travaux de Marshall Rosenberg sur les causes de la violence et de la difficulté de l'être humain à exercer sa compassion naturelle dans certaines circonstances.

Cette démarche permet au médiateur d'exercer une écoute empathique afin de « traduire » les jugements ou accusations des deux parties en sentiments et besoins, et de permettre à ces dernières de s'écouter.

L'écoute empathique s'adresse également au médiateur lui-même qui peut repérer, de son côté, ce qui se passe en lui pendant la médiation et ce qui pourrait venir perturber son impartialité.

CONTENU

I Premier module — *La médiation et la CNV* (18, 19 ET 20 MARS 2011 – VENDREDI AU DIMANCHE) – MONTREAL

- A. La définition de la médiation, les profils de médiateur et les conditions préalables à la conduite d'une médiation
- B. L'apport de la CNV en médiation
- C. Les habiletés d'écoute et l'attitude en médiation
- D. Le sens, la vision et la clarté d'intention pour le médiateur et pour les médians¹

II Deuxième module — *Les savoirs en médiation* (21, 22 ET 23 MAI 2011 – SAMEDI AU LUNDI) - QUEBEC

- A. Le savoir-être, le savoir-faire et le savoir-dire
- B. Le recul
- C. L'intégrité et l'impartialité du médiateur
- D. Les habiletés du médiateur et la responsabilité des médians

III Troisième module — *La médiation en action* (24, 25 ET 26 AOÛT 2011 – MERCREDI AU VENDREDI) - QUEBEC

- A. Les outils, la méthodologie et les techniques de médiateur
- B. L'exercice d'autorité en médiation
- C. Les règles d'or en médiation
- D. Les écueils en médiation
- E. L'art de la reformulation

IV Quatrième module — *La médiation en action (suite)* (7, 8 ET 9 OCTOBRE 2011 - VENDREDI AU DIMANCHE) - MONTREAL

- A. L'importance des silences
- B. Le deuil et le changement
- C. La place des croyances
- D. La maîtrise de la clôture d'une médiation

V Cinquième module — *Les contextes en médiation* (2, 3 ET 4 DECEMBRE 2011 - VENDREDI AU DIMANCHE) - QUEBEC

- A. La pratique de la médiation dans divers contextes (familial, organisationnel)
- B. Les limites de l'intervention d'un médiateur
- C. L'éthique et la déontologie

¹ Ce terme désigne les acteurs d'une médiation dans le processus de résolution de leur conflit.

LES FORMATEURS



Marcelle Bélanger

Formatrice, médiatrice, intervenante et coach professionnelle

L'expérience de vie de Marcelle Bélanger comme athlète professionnelle, voyageuse et accompagnatrice en développement de la personne lui a démontré toute l'importance d'être soutenu lors de nos réalisations.

Marcelle Bélanger est médiatrice et formatrice certifiée en communication non violente selon l'approche de Marshall Rosenberg et en constellations familiales selon l'approche de Bert Hellinger. Elle est également titulaire d'un diplôme d'études en techniques d'éducation spécialisée. Elle est médiatrice et formatrice en gestion de conflits et en communication pour le Groupe Conscientia de même qu'au service de formation continue de l'Université Laval qui fait appel à ses services pour des sessions en gestion de conflits et en communication non violente. Elle est cofondatrice du Groupe Conscientia inc.

Et



Robert Bouchard

Avocat, médiateur, coach professionnel, formateur et intervenant en consolidation d'équipes et résolution de conflits

Robert Bouchard a fait des études en musique, en droit, en communication et en management. Il œuvre à titre de médiateur, formateur et consultant depuis 1977. Il est formateur au service de formation continue de l'Université Laval qui fait appel à lui pour des sessions en communication non violente et en gestion de conflits. Il a participé à une formation de Mozaïc International vers la plus haute distinction professionnelle pour un coach, l'International Coach Federation (ICF) dont il est membre. Il est formateur certifié en communication non violente selon l'approche de Marshall Rosenberg. Il est le président et cofondateur du Groupe Conscientia inc.

COÛT ET INSCRIPTION

Le coût pour chaque période de trois jours est de 395,00 \$ + 19,75 \$ (TPS) + 35,25\$ (TVQ) pour un **total de 450,00 \$**. Les repas et l'hébergement sont en sus.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Marcelle Bélanger ou Lucie Messier en composant le 418 694-4096 (**Québec**) ou le 514 528-9684 (**Montréal**), ou par courriel : mbelanger@groupeconscientia.com ou lmessier@groupeconscientia.com.

Un dépôt de 100 \$ est requis au moment de votre confirmation. Le solde pour chaque module est payable le matin même (comptant ou par chèque) avec le coût des repas et de l'hébergement **en sus**, s'il y a lieu.

Payable à l'ordre de :

LE GROUPE CONSCIENTIA INC.
30, avenue Saint-Denis, bureau 103
Québec (Québec)
G1R 4B6

Transmettre avec votre dépôt le présent coupon d'inscription

Atelier et date :	_____
Nom et prénom :	_____
Téléphone :	_____
Adresse :	_____
Courriel :	_____
Hébergement :	OUI NON